

# Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais - Architecture

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais - Architecture	Jury par défaut	Tous les candidats	100	3075	223	268	19

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Licence : Le premier cycle de trois années conduit au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence (DEEA). Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte (ville et territoire) et ses techniques de représentation (arts plastiques, photo, vidéo, informatique). Il comprend également des enseignements techniques liés à la construction (géométrie) et des enseignements de sciences humaines et sociales liés à l'architecture (théorie et histoire de l'architecture, sociologie, géographie) ainsi que des langues vivantes.

Organisation : Les enseignements de ce cycle sont organisés sur 6 semestres valant 180 crédits européens. Ce cycle comporte 4 200 heures dont 2 200 heures encadrées par des enseignants, réparties en 24 unités d'enseignement (UE), dont 6 UE consacrées principalement au projet d'architecture. Deux UE comportent les périodes de stages obligatoires.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures s'est déroulé en deux phases distinctes :

- une admissibilité par présélection sur l'examen du livret scolaire ;
- une admission par entretien oral.

### 1) Admissibilité

La présélection des candidatures a été faite selon le dossier scolaire et les notes obtenues dans les matières dominantes selon les sections du baccalauréat.

Les éléments pris en compte dans le dossier Parcoursup ont été les suivants :

Le livret scolaire ;

La fiche « avenir » du candidat (adapté au vœu du candidat formulé pour l'établissement).

Pour les lycéens, l'examen des livrets scolaires a reposé sur les notes :

- des épreuves anticipées du baccalauréat
- des épreuves écrites d'enseignements de spécialités
- des trois trimestres de classe de première et les deux trimestres de classe de terminale.

Pour les candidats engagés dans des études supérieures, l'examen a reposé sur les notes obtenues aux épreuves du baccalauréat.

Le paramétrage a été construit pour garder une pluralité des filières de baccalauréat.

Des coefficients ont permis de donner plus de poids aux enseignements de spécialité dans le calcul de la note d'admissibilité.

Un classement global des 3075 candidatures a été dressé, toutes sections confondues.

A noter qu'une centaine de candidatures (notamment issues de lycée français à l'étranger) n'avait pas la même codification concernant les notes et n'a pas pu être traitée par l'algorithme de Parcoursup. Ces candidatures ont été examinées

individuellement sur dossier par des membres de la commission d'admission de l'établissement.

## 2) Admission

La phase d'admission se déroule traditionnellement par un entretien oral de 15 minutes avec un jury composé de deux enseignants de notre école. Soixante deux enseignants ont composé trente et un jurys qui ont reçu les 584 candidats admissibles durant une journée. Ving-six ont reçu les candidats sur place à l'école, les cinq autres ont reçu les candidats en visio-conférence, cette option étant offerte aux candidats résidant en dehors de la France métropolitaine.

Les membres de la commission d'admission de l'établissement ont élaboré une grille d'évaluation, de manière à ce que les avis pris par les différents jurys soient les plus harmonisés possibles.

Cinq critères ont été sélectionnés :

Compréhension des consignes et questions : noté sur 4

Capacité de projection et d'imagination - noté sur 4

Capacité à exprimer une pensée et à argumenter – noté sur 4

Culture générale et ouverture sur le monde – noté sur 4

Motivation pour les études d'architecture – noté sur 4

Chaque jury était composé de deux enseignants de l'école :

Un enseignant architecte,

Un second enseignant d'un autre champ disciplinaire : histoire, dessin, construction, sciences sociales.

Chaque jury a reçu une vingtaine de candidats. Il a été demandé à chacun des deux enseignants du jury d'évaluer individuellement chaque candidat, puis dans un second temps de procéder à un échange avant la notation finale.

Notation sur 20, aboutissant au classement de 404 meilleures candidatures par ordre de note (les exæquos ont été départagés grâce à la

moyenne générale de leur livret scolaire). La note minimale pour être classé sur cette liste a été pour cette session de 12/20.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Etant tant donné le nombre de places ouvertes (100) en première année de licence d'architecture au sein de l'ENSA Paris-Malaquais et le nombre de vœux formulés de poursuite d'études à l'ENSA Paris-Malaquais pour l'année universitaire 2023-2024 (3075), une sélection importante a dû être faite.

Les candidats retenus ont un bon livret scolaire et montrent en moyenne des résultats très satisfaisants dans les matières dominantes

correspondant à la section de leur baccalauréat.

Concernant la phase d'admission, les membres du jury se sont attelés au travers de cet entretien de déceler les aptitudes du candidat pour la formation en architecture, le goût pour la création, un fort engagement dans une capacité de travail individuel, autonome et collective.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Examen du livret scolaire - résultats des matières du socle commun et résultats des enseignements optionnels	4 matières dominantes de la section du baccalauréat Enseignements de spécialité	Notes dans les matières dominantes en première et terminale (pour les candidats lycéens) Notes dans les matières dominantes obtenues au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Essentiel
	Progression	Progrès constatés	Moyennes générales en première et en terminale (pour les candidats lycéens)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale, qualité rédactionnelle - orthographe, syntaxe et vocabulaire	Capacité à exprimer une pensée et à argumenter	Livret scolaire et entretien	Essentiel
	Méthode de travail	Sens de l'organisation	Livret scolaire et entretien	Très important
Savoir-être	Capacité d'initiative, d'investissement et d'ouverture	Autonomie - Sens de l'initiative	Livret scolaire et entretien	Très important
	Capacités d'investissement	Motivation pour les études d'architecture	Livret scolaire et entretien	Essentiel
	Créativité	Capacité de projection et d'imagination	Entretien	Essentiel



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour l'architecture	Connaissances liées à l'architecture	Entretien	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour le dessin, pour les arts, la culture et la société - Ouverture d'esprit, éveil.	Culture générale et ouverture sur le monde	Entretien	Essentiel
	Engagement dans des projets collectifs et /ou associatifs	Aptitudes aux échanges et au travail en équipe	Entretien	Complémentaire

**Signature :**

Jean-Baptiste DE FROMENT,  
 Directeur de l'établissement Ecole Nationale  
 Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais